

payement de ses dettes, le revenu le plus clair de son maître. L'entretien de la maison du Roi, appointemens, pensions, rien n'étoit acquitté; on sollicitoit le payement de ce qui étoit dû ou promis comme une grace qu'on n'obtenoit qu'à mesure qu'on approchoit plus ou moins de la Cour. Il est de notoriété, que jusqu'aux Pages & aux gens de livrée tout le monde resta sans être payé pendant plusieurs mois avant la mort du Roi. Cependant les anciens états de dépense qui avoient déjà excédé le révenu avant la guerre, subsistoient toujours. Le Ministre n'avoit pû refuser de se prêter aux mesures prises pour les dettes de la Steuer en conformité du traité de Hubertsbourg & de consentir à l'arrangement proposé par les Etats, qui n'avoient voulu se charger des dettes, qu'à cette condition, mais il n'en prenoit aucun pour toutes les autres.

On parloit de mettre à néant tous arrerages, d'appointemens & de pensions. La masse cependant en augmentoit de jour en jour. Durant la guerre on avoit eu recours aux ressources momentanées qui commençoient à manquer pour lors.